

Épidémie

Peste

Point de situation

n°1

Madagascar est régulièrement affectée par des épidémies saisonnières de peste bubonique qui sévissent sur les Hautes Terres du Centre et du Nord, classiquement au-dessus de 800 m d'altitude, d'octobre à mars.

On recense en moyenne chaque année 400 cas de contamination de cette bactérie. La peste bubonique est avant tout une zoonose affectant de petits rongeurs; qui se transmet épisodiquement de l'animal à l'homme par l'intermédiaire de morsures de puces infectantes provenant d'un rat pesteux

Cette année, l'île enregistre également de nombreux cas de peste pulmonaire, forme la plus virulente de la maladie, qui survient soit secondairement à une forme bubonique parvenue à un stade avancé ; soit primitivement, par inhalation d'un aérosol de gouttelettes infectieuses extrêmement contagieuses, se transmettant d'homme à homme, sans l'intervention de puces. La peste pulmonaire est la forme la plus virulente, mais aussi la plus rare de la bactérie. Détectée à temps, elle peut être traitée par le biais d'antibiotiques, mais non prise en charge elle est fatale en 18 à 24h.

L'apparition de l'épidémie dans les centres urbains, notamment la capitale Antananarivo où le plus grand nombre de cas est recensé, fait craindre une propagation très rapide et à large échelle. Alors que la saison « pesteuse » ne fait que commencer, le nombre de cas enregistrés est largement supérieur aux moyennes observées habituellement, requérant une réponse immédiate. La Croix-Rouge malgache (CRM) a enclenché un plan de riposte pour contrer l'épidémie.

Madagascar

Mercredi 11 octobre 2017

croix-rouge française

PIROI

Plate-forme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien

Bilan au 10 octobre 2017



48
morts

449
cas



35
districts touchés

Source: Ministère de la santé publique



Bilan & analyse des risques

Le premier décès dû à la peste a été enregistré le 27 août dans la région de Vakinankaratra. En date du 10 octobre, 48 décès sont attribués à la maladie et 449 cas ont été recensés (dont 322 de forme pulmonaire). La capitale du pays, Antananarivo, carrefour des 6 grandes provinces de Madagascar, est l'un des districts les plus affectés, suivi de Toamasina (Est) et de la zone autour de Faratsiho (Centre).

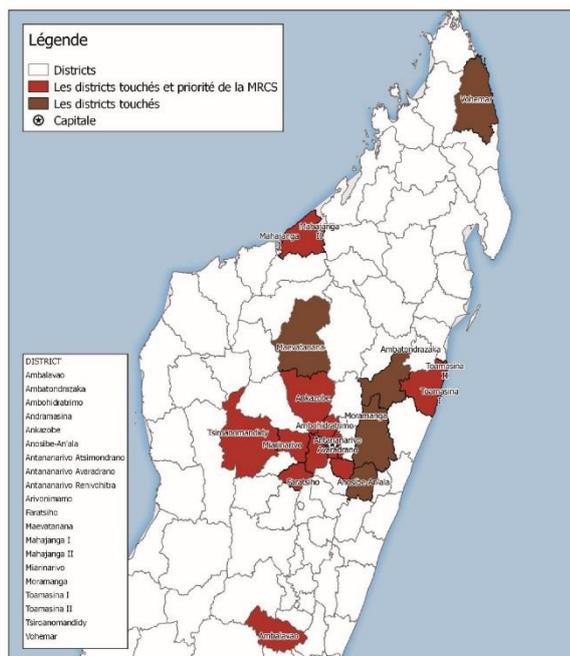
Selon les données du Ministère de la Santé Publique malgache, entre le 1er Août et le 10 octobre 2017, 35 districts ont été impactés par l'épidémie de peste. Actuellement les centres hospitaliers de la capitale malgache sont à la limite de la saturation.

Les capacités d'endiguement de l'épidémie ne sont pas garanties. La faible connaissance de la forme pulmonaire par la population pourrait entraîner des mouvements de panique, notamment dans les villes, peu habituées à la survenue de cette maladie. Les coutumes locales, notamment les rites funéraires, pourraient également représenter un frein au contrôle de l'épidémie.

Une expansion à grande échelle de l'épidémie pourrait avoir un impact économique très important sur le pays avec une diminution du tourisme, la fermeture des institutions publiques, commerces et la limitation des transports aériens et maritimes.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a classé cette épidémie de peste comme une urgence de niveau 2 (sur 3), avec un risque élevé pour la santé publique au niveau national. Le risque de propagation régionale vers les pays voisins est estimé modéré, tandis que le risque de propagation globale est faible.

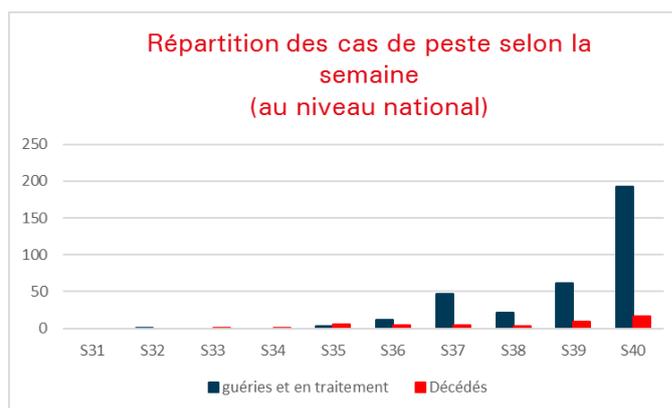
Cartographie des cas de peste



FOCUS

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'ampleur de l'épidémie à Madagascar tels que : l'insalubrité des quartiers entraînant une augmentation de la population de rongeurs et de puces infectés par la peste ; la mauvaise qualité des systèmes de gestion des déchets, les fortes densités de population vivant dans les centres urbains, l'importance des déplacements inter-régionaux en transports en commun (taxi-brousses) ou encore les facteurs socio-culturels tels que la honte de la maladie ou les rites funéraires ne garantissant pas les conditions d'un enterrement « digne et sécurisé ».

Coordination



Le Ministère de la Santé a fait appel à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour appuyer la coordination nationale et la réponse d'urgence. Une alerte a ainsi été lancée le 27 septembre par le réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN).

L'OMS prévoit de fournir 1,2 million de doses d'antibiotique ainsi que des équipements de protection individuelle pour le personnel sanitaire national. Un fond d'urgence d'1,5 million de dollar (US) a été débloqué et un appel de 5,5million de dollar (US) a été lancé. L'OMS envisage l'installation de centres de traitement Peste pour pallier à la saturation des établissements médicaux dans la capitale.

L'Institut Pasteur à Madagascar (IPM) apporte un appui technique au ministère de la Santé pour la confirmation des cas de peste.

L'UNICEF est également impliquée dans la mobilisation, la création et le partage d'outils de communication spécifiques à la peste.

Au niveau régional, la Commission de l'Océan Indien (COI) à travers le réseau SEGA¹ a proposé son appui. En plus du stock d'équipements de protection fournis à travers la PIROI, elle met 2 épidémiologistes à disposition du GOARN. L'action de la COI prévoit également un appui aux autres îles de la zone, et notamment en Union des Comores.

Cas à Antananarivo au 10 octobre 2017

239 cas dont 21 décès

Peste pulmonaire : 197 cas
Peste bubonique : 38 cas
Peste septicémique : 1 cas
Suspects: 3 cas

¹ SEGA : Surveillance épidémiologique et Gestion des Alertes.

Action de la Croix-Rouge malgache

Un premier fonds d'urgence a été alloué par la FICR afin de permettre à la CRM de mettre en place ses premières actions d'urgence. Face à la propagation rapide de l'épidémie, la Croix-Rouge devrait amplifier ses activités dans les prochains jours.

La Croix-Rouge malgache est membre du cluster national Santé et est considérée comme le principal opérateur sur le terrain. Elle a déclenché l'alerte rouge et mobilisé 1 000 volontaires dans les districts concernés. Sur le terrain les équipes mènent des actions de surveillance à base communautaire visant à contribuer à la réduction de la mortalité due à la maladie à travers des actions de prévention et de réponse à l'épidémie.

La Croix-Rouge malgache a une longue expérience de la sensibilisation face aux épidémies de peste bubonique. Dans ce contexte marqué par une forte prévalence de la peste pulmonaire, elle fait appel à un appui technique extérieur pour la création de messages de sensibilisation spécifiques à la forme pulmonaire de la maladie.

La stratégie de riposte proposée par la CRM a été définie en concertation avec l'OMS et le Ministère de la Santé Publique, il comporte 5 principaux axes :

1. La surveillance à base communautaire et le traçage des cas-contact
2. La mobilisation communautaire / changement de comportements
3. L'assainissement et la gestion des déchets
4. La lutte anti-vectorielle
5. Évaluation continue

Dans ce cadre, des actions ciblées sont mises en œuvre dans les 7 régions prioritaires d'Analamanga, Atsinanana, Boeny, Vakinankaratra, Haute Matsiatra, Bongolava et de Itasy :

- Formation des volontaires sur les messages clés à transmettre aux communautés ;
- Sensibilisation des communautés selon la méthodologie PSSBC (Premiers Secours et Santé à Base Communautaire)
- Identification des cas suspects et suivi avec les référents communaux identifiés ;
- Désinsectisations et désinfections en coordination avec le Ministère de la Santé Publique
- Analyse des données collectées à travers les outils de Surveillance à base communautaire (SBC)
- Appui aux centres hospitaliers à travers des tentes de référencement des cas suspects ;
- Mise en place de points d'information dans les gares de bus et lieux stratégiques de la capitale et à l'entrée de la ville de Tuléar (Sud-ouest), en collaboration avec la Direction Régionale de la Santé Publique et le Ministère de la population ;
- Participation aux réunions de la cellule de crise au niveau national et régional ainsi qu'aux réunions inter-agences sur réponse à adopter et termes de communication ;
- Veille informationnelle
- Évaluation continue et mise à jour du Plan de riposte selon l'évolution des besoins



Le plan de riposte de la CRM comprend

5

Principaux axes

Afin de ne pas compromettre la santé des volontaires se rendant auprès de la population, la Croix-Rouge malgache équipera son personnel des protections nécessaires et constituera un stock d'antibiotiques.



Action du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge

- **La Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)** a alloué un premier fonds d'urgence. De plus, un chef des opérations et un épidémiologiste sont arrivés à Madagascar afin d'appuyer la CRM dans la mise en œuvre des premières activités.
- **La Croix-Rouge danoise** appui depuis plusieurs années la CRM pour la formation des formateurs dans le cadre des activités de sensibilisation liées à la peste bubonique. Elle apporte également un appui à la réponse à cette épidémie.
- **Le Comité International de la Croix-Rouge** est également présent à Madagascar où il mène un programme sur la lutte contre la peste en milieu carcéral, notamment dans la prison principale d'Antananarivo, située en plein cœur de la ville.
- **Les Croix-Rouge allemande, norvégienne et italienne** sont également présentes à Madagascar en appui à la CRM.

Action de la PIROI

La PIROI est mobilisée aux côtés de la Croix-Rouge malgache depuis plusieurs semaines.

Elle mène une veille renforcée en étroite coordination avec ses homologues de la Croix-Rouge malgache et de la FICR. Afin de soutenir la mise en œuvre du plan de riposte de la CRM, les actions suivantes sont mises en œuvre :

- Un équipier spécialisé dans l'évaluation et coordination des urgences sanitaires a été déployé sur place.
- La PIROI fournira les équipements de protections individuels (EPI) pour les volontaires de la CRM ainsi que du matériel d'assainissement.
- 200 EPI prépositionnés dans l'entrepôt de la PIROI à La Réunion sont en cours d'envoi, à la demande de la Commission de l'Océan Indien (COI)
- La Plateforme approvisionne par ailleurs des équipements de protection individuelle supplémentaires afin d'anticiper d'autres besoins à Madagascar et dans la région.
- La PIROI appuie les autres Sociétés nationales membres de son réseau, identifiées comme vulnérables face au risque de propagation de l'épidémie dans la région. En particulier en Union des Comores, un plan d'action de préparation du Croissant-Rouge Comorien est en cours d'écriture avec le soutien de la délégation CRF à Moroni de façon à anticiper la survenue d'une propagation régionale de l'épidémie.

La PIROI est à la recherche de partenaires financiers afin appuyer la mise en œuvre du plan de riposte contre l'épidémie

CONTACTS OPERATION / CROIX-ROUGE

 Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Réunion – PIROI : Christian PAILLER, Chef de délégation régionale - christian.pailler@croix-rouge.fr - tél. : +262 62 53 08 92

Madagascar - Croix-Rouge Malgache : Claude RAKOTONDRANJA, Président - contact@cmada.org - tel: +261 32 05 939 00



La PIROI est composée de différents membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : le Croissant-Rouge comorien, la Croix Rouge française, la Croix Rouge malgache, la Croix-Rouge de Maurice, la Croix-Rouge du Mozambique, la Croix-Rouge des Seychelles, la Croix-Rouge tanzanienne, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). La PIROI mène des activités de réduction des risques, de préparation et de réponses aux catastrophes dans la zone sud-ouest de l'océan Indien. Le programme régional est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion dans le cadre du programme INTERREG V.

